



FÉDÉRATION LAÏQUE  
de centres  
DE PLANNING FAMILIAL

# SEXUALITÉ

Repères sociaux et culturels

2

## Les populations originaires du Maroc et de Turquie

# SOMMAIRE

AVANT-PROPOS

5

ENTRETIENS

6

- L'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE
- LA SEXUALITÉ & LES RELATIONS DE GENRE
- LA CONTRACEPTION & LA FERTILITÉ

ETUDE

21

BIBLIOGRAPHIE

26

La collection *Sexualité : repères sociaux et culturels* se propose de regrouper des dossiers thématiques abordant la sexualité sous l'angle des comportements, de l'image sociale et des stéréotypes qui y sont liés. Les comportements liés à la sexualité tiennent autant de l'instinct que de la société dans laquelle celui-ci s'exprime. Les normes et les règles dans ce domaine sont nombreuses, complexes et évoluent dans le temps et dans l'espace.

Le but de ces dossiers est de proposer des repères et des pistes de réflexion sur des thématiques liées à la sexualité dans la société actuelle en reprenant d'une part, des entretiens avec des experts et des intervenants de terrain et, d'autre part, des études et enquêtes émanant des structures de première ligne dans le domaine abordé.

# AVANT-PROPOS

Ce dossier propose des éléments de réflexion sur les comportements et pratiques en matière de sexualité liés à l'origine ethnique des populations originaires du Maroc et de Turquie.

Les thématiques abordées sont l'éducation à la vie affective et sexuelle, la sexualité et les relations de genre, la contraception et la fertilité.

Les personnes interrogées dans les entretiens apportent chacune un point de vue particulier lié à leur histoire personnelle et leur pratique professionnelle. Il ne s'agit en aucun cas de généraliser les pratiques sexuelles des populations marocaines et turques, mais bien de donner un éclairage multiple issu des constatations du travail d'intervenants de première ligne auprès de ces populations.

En l'occurrence, il s'agit des trois intervenantes suivantes :

❖ **Naïma AKHAMLICH,**

assistante sociale au Centre de planning familial Marolles. Elle travaille depuis de nombreuses années dans un centre de planning familial situé à proximité du centre de Bruxelles et dans un quartier habité essentiellement par des populations marocaines et belges, souvent précarisées. Elle parle plus particulièrement de son expérience et de sa connaissance personnelle de la population marocaine, tant du pays d'origine que des différentes générations présentes en Belgique.

❖ **Naïma JAKRIR et Gülcan KARA,**

assistantes sociales au Groupe Santé Josaphat. Elles travaillent depuis plusieurs années dans un centre de planning familial situé au cœur d'un quartier de la commune bruxelloise de Schaerbeek, essentiellement habité par des populations marocaines et turques. Elles y effectuent un travail de proximité et ont également une expérience importante des animations en éducation à la vie affective et sexuelle avec des groupes de jeunes.

# ENTRETIENS

## L'ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

### Parle-t-on de la puberté, et de sexualité en général, au sein des familles ?

**Naïma A. :** On ne retrouve pas, dans l'immigration, la famille élargie qui, dans le pays d'origine, avait pour mission d'éduquer et d'informer les filles et les garçons. En général, ce n'était pas la maman qui expliquait à sa fille les premières règles, les rapports sexuels et ce qui a trait à la sexualité, c'était souvent une tante ou une cousine. Ce rôle s'est perdu dans l'immigration.

Les femmes mariées, quand elles se connaissent bien, parlent entre elles de sexualité, parfois même dans un langage assez cru. Les filles vont entendre parler de relations sexuelles, de plaisir ou de douleur, de faire des enfants, etc. Mais le discours ne s'adresse pas à elles, même si cela permet le passage de l'information, par déduction, et parce que les filles aussi parlent entre elles. Elles ont donc des informations partielles. Elles savent par exemple qu'elles vont avoir leurs règles une fois par mois, mais ne savent ni comment ni pourquoi.

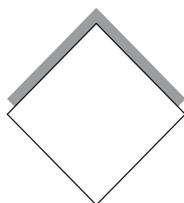
Il n'y a pas vraiment d'éducation pour les garçons non plus. Logiquement, c'est le père ou le «clan» des hommes qui devrait leur expliquer la sexualité. Mais cela ne se passe pas du tout ainsi, ils apprennent plutôt dans la rue avec des copains, des frères ou des cousins plus âgés. Cela se fait de manière assez brute, assez crue, comme des adolescents peuvent l'être entre eux. Ils utilisent souvent un langage vulgaire, le langage de la rue. Il n'y a personne dans l'immigration qui, comme dans le pays d'origine, prendrait le temps d'expliquer au garçon les changements de son corps et leurs conséquences. Toute cette tradition a été perdue. Peut-être les gens pensent-ils que cela se fait à l'école, ou peut-être que cela s'est perdu dans l'immigration du fait que celle-ci ne concernait que la stricte famille nucléaire ?

**Naïma J.** : Certaines familles plus traditionnelles ne parlent pas du tout de ce qui est lié à la sexualité. Dans d'autres, on peut en parler sans problème, c'est vraisemblablement plus facile pour la génération qui a été à l'école en Belgique. Clairement, pour les premières générations, c'était parfois les enfants eux-mêmes qui allaient vers la mère pour demander des explications sur les changements du corps parce qu'ils revenaient de l'extérieur – les amis ou l'école – avec des informations et des questions. Les moyens d'information sont aussi plus nombreux – journaux, télévision, Internet – et le sujet est moins tabou.

Au moment des premières règles, même s'il n'y a pas spécialement de dialogue, la mère va mettre sa fille en garde en lui demandant de faire attention et de ne plus rester avec des garçons. On met clairement une barrière entre elle et les garçons. On lui inculque ce qu'est une jeune fille et le rôle qu'elle a à jouer. Le modèle à suivre est celui de la femme dans la communauté marocaine (comment faire la cuisine, le ménage, prendre soin des enfants plus petits, etc.). En fait, on lui apprend à être une future épouse.

**Gülcan** : Pour les filles, les règles marquent le passage au statut de jeune fille. Mais il n'y a pas vraiment de rite spécifique dans la communauté turque. Pour les garçons, cela peut être la circoncision mais on la pratique maintenant avec des garçons très petits, vers 3 ans maximum ; cela n'a plus la même signification, c'est bien avant la puberté.

Dans les familles turques, la première génération des parents ne parlait pas de sexualité. Il n'y avait pas d'information si ce n'est via une grande sœur ou une cousine, mais pas via la mère. Les nouvelles générations de parents informent leurs filles, parfois même très tôt, vers 8 ans ; en plus, elles ont des informations via l'école. Elles sont donc globalement beaucoup plus informées qu'avant. Il y a vraiment une évolution même si cela s'est fait plus vite dans les sociétés d'origine. Ici, la famille est plus renfermée, l'extérieur est vécu comme étant un autre monde – l'Europe –, même les jeunes qui sont nés ici peuvent avoir ce type de représentations.



# LA SEXUALITÉ & LES RELATIONS DE GENRE

## Quelle est la relation ou la différence entre l'éducation des filles et des garçons ?

**Naïma A.** : Dès le plus jeune âge, la fille sera protégée du monde extérieur alors que le garçon passe sa vie à l'extérieur. Dans l'immigration, beaucoup de limites sont imposées à la fille, essentiellement par rapport à sa virginité. Par contre, les filles font beaucoup plus d'études supérieures que les garçons. Pour les garçons, l'opprobre social et le contrôle du voisinage n'existent pas. Un garçon rentre à n'importe quelle heure, c'est un homme. Alors que la fille qui rentre une fois la nuit tombée s'expose à de multiples questions (avec qui et où étais-tu ? etc.). Le contrôle social est très présent pour les filles. Certains parents vont même jusqu'à prendre rendez-vous une fois par an chez le gynécologue pour être certains que leur fille est encore vierge. La crainte du monde extérieur est vraiment très présente. Les filles ne peuvent pas avoir certaines activités parascolaires, culturelles ou sportives. Les fantasmes de la famille interfèrent dans la vie sociale des jeunes filles. Les parents n'ont pas toujours eu la possibilité d'accéder, eux non plus, au domaine culturel et social extérieur, et ne s'imaginent pas que cela puisse manquer à leurs enfants.

Certaines choses sont possibles tant que la fille reste à la maison, comme organiser une soirée entre amies par exemple. Les filles ont aussi développé des stratégies qui passent par le mensonge (je vais dormir chez une amie, je pars deux jours avec l'école, etc.) pour avoir un peu de liberté. Jusqu'au jour où les parents vont s'en rendre compte et alors c'est le drame : cela peut aller jusqu'à les battre, les enfermer à la maison ou leur interdire l'école après 18 ans. Parfois, les filles font alors appel aux institutions pour aller en maison d'accueil. Quand une solution de rechange a été trouvée, cela peut éventuellement bien se passer, mais elles peuvent aussi se retrouver dans une grande solitude, tout à fait coupées de leur famille et souvent, alors, elles regrettent d'être parties.

Certains parents, qui sont en Belgique depuis une ou deux générations, vont jusqu'à faire ce reproche à leurs enfants : « nous avons émigré pour votre bien, et voilà comment vous nous remerciez ! » L'immigration est un sacrifice dont on doit leur être reconnaissant. De plus, lorsqu'on est

musulman, le paradis est «sous les pieds de la mère». Un croyant qui est méchant avec sa mère, la porte du paradis lui est fermée ! Les mères parlent aussi souvent de la douleur de la grossesse et de l'enfantement, comme si les enfants devaient la payer toute leur vie. La mère est sacrée et les devoirs envers elle aussi.

Le rôle du père dans l'immigration est très ingrat. Dans le pays d'origine, il avait accès à l'extérieur, il nourrissait la famille, il avait un rôle économique mais aussi de messenger par rapport à l'extérieur. Dans l'immigration, les femmes ont pris beaucoup de choses en charge (via les services sociaux, les consultations de nourrissons, etc.), certaines femmes travaillent également. L'homme n'a pas du tout été éduqué dans cette perspective. Il n'a plus de rôle défini et il est vraiment perdu, d'autant plus s'il est au chômage, ce qui est fréquent. Même si les hommes n'en parlent pas beaucoup, ils sont vraiment malheureux. De plus, il n'y a pas de prise en charge sociale de ce problème. Nombreuses sont les associations pour les femmes immigrées mais les hommes n'ont aucun endroit pour exprimer leur désarroi. Au début de l'immigration, ils participaient à des cours d'alphabétisation. Ensuite, les associations se sont adressées presque uniquement aux femmes et le champ a été laissé libre aux cafés et à la mosquée, qui sont les seuls endroits où les hommes se retrouvent entre eux. Nous payons aujourd'hui une attention exclusive portée à la libération de la femme, au soutien à lui accorder, etc. Il fallait le faire mais on aurait dû faire la même chose pour les hommes. Les générations plus jeunes reprennent le même schéma de l'homme à l'extérieur, d'autant que cela donne une certaine liberté à la maison pour les femmes.

**Naïma J.** : Les familles changent beaucoup actuellement, la mère prend beaucoup de place. L'adolescent a une représentation de la femme qui s'occupe de tout. Il y a de quoi se poser des questions sur le rôle d'homme et/ou de père. Ces jeunes se soucient alors assez peu de réfléchir à ce qu'ils peuvent apporter au monde, à la famille, au couple.

**Gülcan** : Dans la communauté turque, on fait comprendre à la jeune fille que le changement d'apparence du corps va de pair avec une éducation qui la destine à devenir une épouse. On la prépare au mariage selon un moule bien précis. Ce n'est pas spécialement négatif, cela peut donner des relations mère-fille harmonieuses, il s'agit d'une transmission culturelle. C'est le rôle de la mère et on n'est pas forcément dans la pression ou la soumission. L'accomplissement

du statut du garçon est plus compliqué. Les garçons peuvent avoir des problèmes de repères, la place du père n'est pas assez définie et bien ancrée, il n'est pas assez présent.

**Naïma J. et Gülcan :** Dans notre pratique professionnelle, nous avons été confrontées à cette éducation qui vise à devenir une épouse, à se marier et acquérir un statut via la maternité. Le statut de la femme est vraiment accompli dans la maternité, mais cela ne l'empêche pas forcément de s'épanouir autrement et d'avoir d'autres ouvertures sur la société. Ce peut être l'un et l'autre, et non l'un au détriment de l'autre.

Les changements sociétaux font que les femmes aujourd'hui travaillent et que les enfants grandissent dans une société où l'avenir est incertain. Les jeunes filles réagissent souvent en investissant au niveau des études, mais les jeunes garçons ne savent pas très bien où ils peuvent s'accomplir. Une jeune fille qui rate ses études peut toujours se dire qu'elle s'épanouira en créant une famille. Un garçon, lui, n'a pas de perspectives palpables : pas de diplôme, pas de travail, qu'est-ce que je fais ? Je ne peux pas créer une famille puisque je n'ai pas de revenus. Il ne reste qu'à être avec les copains ! Il ne faut pas généraliser mais c'est beaucoup plus difficile pour les garçons que pour les filles, qui, de par leur statut à l'intérieur, peuvent obtenir de la société une place et du respect.

## La virginité reste-t-elle importante actuellement ?

**Naïma J. :** Les parents de la communauté marocaine considèrent toujours la virginité comme importante, mais le rapport des jeunes à la virginité a changé. C'est un constat du travail en centre de planning familial : même si la virginité des filles reste importante au niveau religieux, traditionnel et familial, beaucoup de jeunes ont des rapports sexuels avant le mariage. Le discours proclame l'importance de la virginité, mais cela n'empêche pas le passage à l'acte. Le rapport à la sexualité n'est plus le même pour les générations qui ont grandi et grandissent ici. Vraisemblablement aussi parce qu'il existe un tissu associatif, notamment les centres de planning familial, qui répond aux demandes et aux questions. On peut faire une réfection d'hymen par exemple, en tout cas on peut en parler et il y a des solutions. C'est un droit que les jeunes filles se donnent indépendamment de l'acceptation par la famille.

**Gülcan** : Il y a effectivement deux niveaux : d'une part, le mariage associé au respect de la virginité reste un événement, un rite de passage très important, que ce soit pour la famille ou pour la communauté ; d'autre part, les jeunes ont une autre perception et ont des relations amoureuses, voire sexuelles, avant le mariage. Certaines jeunes filles tiennent à respecter la règle de la virginité, d'autres vont être amenées à avoir des relations, soit dans une négociation pour entraîner un mariage, soit dans le cadre d'une aventure sans lendemain et il faudra alors trouver une solution «réparatrice» pour le jour du mariage.

## Qu'en est-il du mariage et de la polygamie ?

**Naïma J.** : Le nouveau code marocain de la famille a modifié la loi. Par exemple, la femme peut demander le divorce et elle doit être présente dans une procédure de divorce entamée par son mari. La présence effective de la femme pour dire oui au mariage est aussi quelque chose d'important, même si c'était déjà plus ou moins inscrit dans les textes mais pas dans la pratique. De plus, la femme musulmane était toujours sous la dépendance d'un tuteur (père, frère, mari), ce qui n'est plus le cas maintenant. La femme tire donc manifestement des avantages de ce nouveau code de la famille. Même les hommes d'ailleurs, qui en cas de divorce peuvent aussi se voir confier la garde des enfants, ce qui était excessivement rare auparavant. Mais la loi vaut essentiellement pour les gens qui ont les moyens et la connaissance pour la faire appliquer. Il faudra vraisemblablement encore attendre une dizaine d'années pour que la loi soit appliquée à 100%, que les juges, les avocats et la société en général l'aient intégrée et assimilée. Même dans l'immigration les habitudes mettent du temps à changer. En principe, un divorce accordé en Belgique doit simplement être retranscrit administrativement au Maroc ; pourtant beaucoup de couples recommencent la procédure dans le pays d'origine. C'est un acquis qui n'est pas encore entré dans les mœurs. Dans le pays d'origine, les règles sont basées sur la tradition, qui elle-même s'appuie sur la religion. La polygamie est inscrite dans la religion mais n'est plus permise par la loi sauf avec l'accord de la première femme, ce qui n'était pas le cas avant. Ceci dit, rien ne peut empêcher un homme de tromper sa femme... Concrètement, on ne peut pas dire que toutes les relations sexuelles se passent dans les liens du mariage !

**Naïma J. et Gülcan** : Les choses évoluent, les jeunes se posent beaucoup de questions et sont prêts aussi à faire des choix, à tester des choses. Dans les animations, ils parlent d'amour, de sexualité, de

rencontre, de désir, et posent des questions. Mais c'est vrai que le mariage reste important dans les communautés turque et marocaine, bien que les jeunes ne soient plus prêts à accepter un mariage arrangé. Ils veulent rencontrer leur partenaire, le ou la présenter à leurs parents, parler plus facilement de tout cela. Même les parents ont évolué, ils se sont rendus compte que cela ne servait à rien d'être rigides, qu'au contraire cela pouvait déboucher sur des situations de rupture très pénibles entre les parents et les enfants.

Néanmoins, ils ont encore du mal à accepter le concubinage : si vous voulez vivre ensemble, que vous vous aimez, pourquoi ne pas vous marier ? C'est une sorte de protection pour le couple, y compris pour être accepté socialement. Un homme et une femme qui vivent ensemble ont forcément des relations sexuelles. Or, religieusement, on n'est pas censé avoir des relations sexuelles en dehors du mariage. Il n'y a pas réellement d'interdit mais le Coran dit qu'il faut se marier parce que c'est plus sain pour le couple, que cela va le protéger du regard des autres, que cela va consolider les liens, que c'est mieux pour les enfants, etc. C'est la voie conseillée.

**Gülcan :** Le mariage reste un moment essentiel dans la communauté turque : c'est le moment où l'enfant quitte sa famille pour fonder sa propre famille. C'est vraiment un rite de passage. Ce sont aussi des alliances entre familles, une histoire communautaire, pas uniquement personnelle. Les décisions des jeunes et leur propre choix d'un partenaire font maintenant l'objet d'une acceptation mutuelle. Mais demander le consentement des parents reste un passage important même si ce sont les jeunes qui choisissent. C'est un honneur pour les parents, aussi bien ceux de la fille que ceux du garçon. Parfois les parents ne donnent pas leur consentement ou émettent des réserves, mais ils ont été consultés et peuvent encore laisser le libre choix à leurs enfants, ce qui n'était pas le cas avant.

## Ne s'agit-il pas essentiellement de mariages intra-communautaires ?

**Naïma J. :** Les mariages entre communautés différentes se font de plus en plus. Dans un passé proche – à peine 10 ans –, c'était beaucoup plus difficile. Il fallait ramener quelqu'un de la même ville parce que les parents devaient se connaître et se comprendre (il existe

différents dialectes au Maroc et se comprendre ne coule donc pas de source). Cela a beaucoup changé même si l'on ne peut pas généraliser. Les mariages mixtes existent entre communautés belge et marocaine, même si les parents exigent que le ou la partenaire soit de confession musulmane. Soit la personne est déjà de confession musulmane «par naissance» ou elle s'est convertie par cheminement personnel, sinon le couple va devoir «composer» avec cette difficulté. Il y a moins de problème qu'avant, les gens se rendent compte aussi que faire partie de la même communauté ne suffit pas forcément à entraîner un mariage réussi. Ils voient parfois leur premier enfant marié revenir à la maison après 5 ou 6 ans, complètement détruit par un mariage raté, et ils se rendent finalement compte que l'accès au bonheur ne passe pas forcément par là.

**Gülcan :** Dans la communauté turque, les mariages mixtes sont beaucoup moins fréquents. La communauté favorise toujours les mariages endogames. Personnellement, je trouve qu'il y a de plus en plus d'ouverture, même si c'est une communauté qui change plus lentement. De plus en plus, les jeunes se choisissent, même si c'est difficile, et imposent leur choix, parfois après une fugue, une séparation avec leur famille. Ce changement est difficilement perceptible et on a l'impression que rien ne bouge. Des choses sont possibles actuellement qui ne l'étaient pas il y a seulement quelques années. Une réflexion est entamée, une évolution existe même si elle est lente. Les jeunes peuvent davantage dialoguer avec leurs parents sur ce thème et choisissent de plus en plus leur partenaire eux-mêmes, même si leur éducation les pousse à choisir quelqu'un de leur culture. Les parents tirent aussi des leçons des choix qu'ils ont parfois imposés à leurs enfants aînés, pour lesquels ce ne fut pas forcément une réussite.

## Existe-t-il des pratiques à risque liées à des comportements sexuels communautaires ?

**Näïma A. :** Les comportements à risque se retrouvent essentiellement dans la prostitution, même si celle-ci n'apparaît pas comme telle. Il peut s'agir de femmes qui, pour des raisons purement économiques, arrondissent leurs fins de mois en ayant des relations sexuelles avec un ou deux hommes qui vont subvenir à leurs besoins sous forme d'argent ou de cadeaux. C'est une prostitution que l'on ne voit pas, qu'il est difficile de quantifier et pour laquelle la prévention n'est pas possible.

Il y a également tous les comportements à risque liés aux vacances dans le pays d'origine, où des hommes tout autant que des femmes ont envie de partir pour l'étranger et se vendent littéralement aux travailleurs immigrés en espérant pouvoir se marier et partir. Ces réseaux se mettent en place essentiellement pendant l'été. Il faut ajouter à cela la prostitution touristique : les gens partent dans certaines villes pour trouver des jeunes filles ou dans les lieux où la prostitution homosexuelle est connue. Cela génère évidemment des comportements à risque. Des politiques de prévention se mettent en place au Maroc mais c'est très lent. Dans les pays où des partis intégristes émergent, quand l'Etat veut faire une politique de prévention, par exemple contre le sida vis-à-vis des prostituées, c'est clair que la pression politique existe pour que cet argent aille plutôt aux écoles, à la santé en général. L'Etat doit donc toujours composer avec cette montée de l'intégrisme.

## L'homosexualité est-elle acceptée ?

**Naïma A.** : Pour le Maroc, l'homosexualité n'existe pas ! Dans certaines régions, il est avéré que le tourisme homosexuel existe mais on ne veut pas le savoir. L'homosexualité est réprimée par la loi, mais un homme et une femme non mariés s'embrassant en rue, c'est aussi réprimé par la loi ! On ferme les yeux sur l'homosexualité tout en pensant que c'est une déviance, que c'est anormal. Les gens ne parlent jamais de leur homosexualité, même si des mouvements commencent à s'organiser tout en restant cachés. Ils prennent le risque de la prison et d'être rejetés par la société. De toute manière, c'est un péché, c'est interdit par la religion.

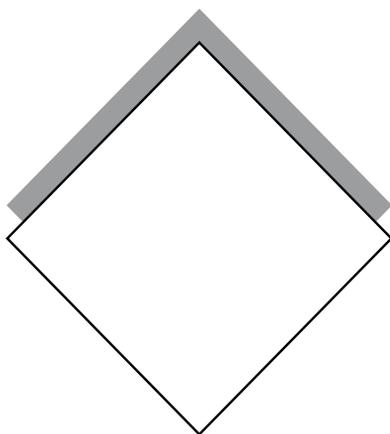
L'alcoolisme et la prostitution n'existent pas non plus ! Ni le sida puisqu'il est associé aux homosexuels. Au début, au Maroc, on rejetait la faute sur les immigrés qui «ramenaient cette maladie avec eux». Maintenant, c'est quelque chose dont on parle et qui est pris en considération ; peut-être en sera-t-il de même pour l'homosexualité dans quelques générations mais c'est vraiment très difficile au niveau religieux. Les religieux sont de plus en plus présents dans la société et ils sont extrêmement vigilants sur toutes ces questions.

**Naïma J.** : C'est un tabou encore extrêmement fort. On n'en parle pas. A la limite, cela n'existe pas. Même si les parents supposent une homosexualité chez leur enfant, ils n'en parleront pas et le marieront

quand même. A partir de là, le jeune mènera sans doute une double vie, mais il respectera la volonté de ses parents et passera par le mariage pour sauver les apparences sociales et les convenances. Il vivra son homosexualité en marge de ces apparences ou se détruira en ne la vivant pas. Nous avons en consultation des femmes qui sont mariées à des hommes manifestement homosexuels mais qui ont été obligés de se marier. Les dégâts sont alors énormes tant pour la femme que pour l'homme. Dans les communautés turque et marocaine, les parents ne peuvent pas accepter cela, ils ont l'impression d'être coupables, d'avoir mal transmis certaines choses à leurs enfants au travers de leur éducation. Les gens font aussi référence à la religion qui interdit l'homosexualité. Il y a pour les homosexuels des repères à trouver dans l'islam, mais la majorité des musulmans voit le Coran comme une suite d'interdits, quel que soit le sujet, donc on a peur d'enfreindre les règles de la communauté et d'être rejeté.

**Gülcan** : Certains jeunes arrivent maintenant à témoigner publiquement de leur homosexualité, alors qu'il y a 5 ou 10 ans cela semblait impossible.

Une association existe aussi aujourd'hui, il y a donc une évolution même si elle est lente. Cela ne veut pas dire que l'homosexualité est acceptée mais elle peut être débattue, parfois même avec les parents. On est sorti, sauf cas extrême, de l'assimilation à la maladie, à une déviance perverse provoquant des insultes, ce qui n'était pas rare il y a encore quelques années.



# LA CONTRACEPTION & LA FERTILITÉ

## Quelle place occupe la contraception dans la vie sexuelle ?

**Naïma A. :** Au Maroc, la contraception trouve sa place mais toujours dans les liens du mariage. On en fait la publicité à la télévision, à la radio, sur des affiches, etc. Elle est disponible gratuitement dans les centres de planning familial : stérilet et pilule essentiellement. En pharmacie, la vente est libre sans prescription. C'est sans doute plus difficile pour une jeune fille, manifestement adolescente et donc probablement pas mariée... mais la femme a accès à la contraception en pharmacie sans qu'on lui demande une preuve de son état civil. L'accès à la contraception est favorisé par l'Etat et donc, à la limite, c'est plus facile qu'ici.

Religieusement parlant, l'espacement des naissances est admis, mais non la limitation des naissances. La vasectomie et la ligature des trompes sont interdites. Par rapport à l'avortement, il y a différentes écoles. Pour certaines, c'est admis jusqu'à 40 jours après le dernier jour de règles ; pour d'autres, jusqu'à 12 semaines de grossesse. Mais pour la plupart des gens cela reste 40 jours. Il faut un accord du couple : le mari ne peut pas décider pour sa femme et la femme ne peut pas décider toute seule. Néanmoins, officiellement, l'interruption de grossesse n'existe pas. Même ici, en Belgique, si on demande à une femme marocaine si elle a déjà eu une interruption de grossesse, elle dira «non», mais répondra «oui» au curetage, même s'il ne s'est pas fait dans le cadre d'une fausse couche. On joue sur les mots.

Le mariage est le but ultime des musulmans. Il est aussi dit qu'il faut avoir des enfants, sans préciser combien. Au Maroc, le nombre d'enfants était parfois élevé par peur de la mortalité infantile. Il s'agissait également d'un besoin économique, pour assurer les besoins de la famille. C'est aussi une «assurance pension» ! C'est important d'avoir des garçons parce qu'ils travaillent à l'extérieur et ramènent de quoi subvenir aux besoins de la famille. Une fille, même si elle a un diplôme et qu'elle travaille, se mariera un jour et partira dans une autre famille. C'est de là que vient la préférence pour les garçons, qui n'est pas une exigence religieuse.

L'évolution se poursuivant, le taux de natalité a baissé. Dans l'immigration, selon l'époque à laquelle les gens sont venus (une grande partie de l'immigration marocaine est arrivée ici avant que ne soient lancés les programmes d'Etat marocains en faveur de la planification familiale), les couples ont continué à avoir beaucoup d'enfants. Est-ce simplement par méconnaissance de la contraception, par incompréhension de cette contraception, ou est-ce une véritable volonté d'avoir beaucoup d'enfants ? Quoi qu'il en soit, le taux de natalité dans l'immigration est supérieur à celui des familles belges, alors que dans le pays d'origine il régresse. Toute femme mariée a envie d'avoir des enfants rapidement, jusqu'il y a peu la stérilité était une cause de divorce. On examinait rarement l'homme, il était plus facile de dire que la femme était en cause. Le fait d'avoir rapidement des enfants est aussi une assise pour la femme au sein de la belle-famille. On change de statut à partir du moment où l'on est mère, c'est beaucoup plus facile de faire entendre sa voix et aussi d'avoir une certaine liberté, de pouvoir sortir, bouger, gérer mieux l'argent du ménage. Si une femme mariée n'a pas d'enfant dans l'année, on se demande ce qui ne va pas : il faut se justifier de ne pas avoir d'enfant tout de suite.

Au niveau culturel, l'importance d'avoir un garçon persiste, particulièrement pour le père, cela assure la transmission du nom, mais ce n'est pas un drame si c'est une fille. Par contre, ce sera un drame si on a dix filles et pas de garçon ! Mais les bons croyants, ce qui est la tendance majoritaire en Belgique, diront « c'est la volonté de Dieu, on n'y peut rien ». La religion en tant que telle ne valorise pas plus la venue d'un garçon que celle d'une fille. C'est plutôt la pauvreté et le sous-développement qui ont poussé les familles à préférer les garçons pour assurer la subsistance (travail aux champs, aide à la vieillesse, etc.), un peu comme ici, auparavant, dans les sociétés essentiellement agricoles. C'est cela qui s'est transmis au cours du temps : la sécurité, le nom que l'on va perpétuer, etc. Mais ce n'est pas écrit dans la religion. Historiquement, c'est même la naissance de l'islam en Arabie qui a mis fin à l'infanticide des petites filles, considérées comme une charge improductive. Cela ne veut pas dire que le statut des filles et des garçons soit le même, mais cela ne se marque pas à la naissance.

**Naïma J. et Gülcan :** Sur le plan religieux, il n'y a pas d'interdiction, la contraception est autorisée. Mais soyons clairs : pour qu'il y ait

contraception il faut qu'il y ait des rapports sexuels, or qu'est-ce qui implique que l'on ait des rapports sexuels ? C'est le mariage ! Dans ce cadre, la femme décide de la contraception qui lui convient le mieux, c'est clairement la responsabilité de la femme, même si de plus en plus de jeunes viennent consulter en couple et qu'une information du partenaire est possible.

La pilule est un moyen assez répandu ; son efficacité dépend de l'utilisation qu'en fait la femme, ce qui est vrai dans n'importe quelle communauté. Parmi les méthodes utilisées, on trouve aussi le stérilet et l'implant.

L'implant pose parfois problème à cause des effets secondaires, notamment la diminution des règles ; le prix peut également être un frein. Quant à l'anneau vaginal, la réticence est très nette. Le rapport au corps est difficile, le sexe est un endroit que l'on ne touche pas, c'est « sale ». Introduire les mains dans des endroits considérés comme impurs n'est pas possible, la main sert à dire bonjour, à manger, etc. Il ne faut évidemment pas généraliser mais c'est une pensée qui existe, même inconsciemment.

Le préservatif n'est pas très utilisé, sauf quand un dialogue est possible avec le mari, ce qui n'est pas évident. Les femmes sont gênées, elles n'osent pas le demander à leur mari : la contraception c'est l'affaire des femmes ! Cela peut être considéré comme une offense de demander l'utilisation du préservatif à un homme : cela pourrait être utile pour ceux qui ont plusieurs partenaires, donc a priori, dans le cadre du mariage, cela ne s'applique pas ! Mais cette réticence vaut pour toutes les communautés. Dans certains couples, le coït interrompu est encore pratiqué : c'est mon mari qui me protège. C'est aussi considéré comme une méthode « naturelle ».

Dans notre pratique professionnelle, le plus dur est de lutter contre les croyances véhiculées entre femmes. Les échanges communautaires entre femmes ont un pouvoir important ; des croyances circulent à travers de nombreuses communautés par rapport à la contraception : j'arrête la pilule pour reposer mon corps, mon mari est parti une semaine donc je ne prends pas la pilule, le stérilet va voyager dans mon corps ou va s'accrocher au sexe de mon mari, etc.

Chronologiquement, une femme est d'abord épouse et ensuite mère. La maternité est un statut d'accomplissement pour la femme :

elle donne un enfant à son mari et à sa famille, aux grands-parents, elle acquiert une autre position sociale, elle devient quelqu'un que l'on respecte. Ce qui évolue, c'est le laps de temps entre le mariage et la première grossesse. On attend plus longtemps, ce n'est pas forcément l'année après le mariage que l'on a son premier enfant. Cela dépend aussi de la situation du couple, notamment sur le plan économique, et du fait que la femme travaille. Les couples font moins d'enfants aussi : donc, logiquement, ils ont plus de temps devant eux pour compléter la famille. Même leurs parents les mettent en garde contre les grossesses rapprochées et un nombre élevé d'enfants. Eux aussi ont connu les difficultés d'assumer une grande famille dans la société actuelle, tant au niveau économique que dans l'investissement affectif que l'on donne maintenant à chaque enfant.

Les parents restent néanmoins impatients de devenir grands-parents. Après le premier enfant, la pression familiale et communautaire est moindre.

De même, il n'est plus aussi impératif d'avoir un garçon, voire un fils aîné. D'autant que beaucoup de garçons des communautés marocaine et turque ont eu ou ont toujours beaucoup de mal à trouver leur place dans la société. Plus que les filles. Même si, culturellement, avoir un garçon reste une fierté qui permet de transmettre la filiation, le nom. Mais on accueille la venue de tout enfant de la même manière : ce qui prime, c'est d'avoir un enfant.

## La stérilité est-elle bien acceptée ?

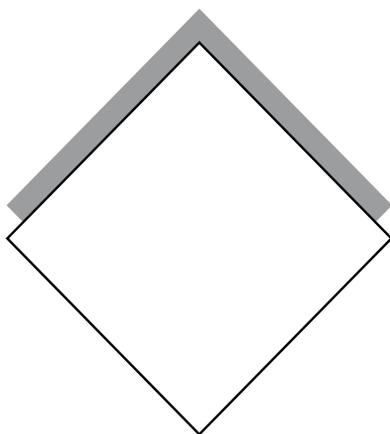
**Naïma A. :** C'est très difficile à porter d'être une femme stérile. Depuis la nuit des temps, s'il y a stérilité c'est la faute de la femme. On peut être compréhensif vis-à-vis d'elle tout en comprenant tout à fait que son mari divorce pour cette raison. C'est la fatalité, c'est Dieu qui l'a voulu mais il n'empêche qu'il faut une descendance. Très souvent ces femmes sont répudiées, divorcées et se retrouvent dans leur famille d'origine. Mais parfois le couple va dépenser beaucoup d'argent pour essayer de trouver une solution médicale. L'insémination artificielle est permise avec le sperme du mari. Tant que l'on utilise l'ovule de la femme et le sperme du mari, tout est permis. Faire appel au don d'ovule ou de sperme est interdit. Le progrès scientifique est admis tant que le patrimoine génétique reste celui des parents.

L'adoption telle qu'on l'entend ici est interdite par l'islam ; le concept existe et c'est permis, mais on appelle plutôt cela une prise en charge. On peut recueillir un enfant orphelin dans un hôpital et le prendre en charge. Un jugement officiel déterminera qui l'entretient et en a la responsabilité, mais il ne portera pas le nom de la famille qui l'accueille. Pour les parents, ce sera leur enfant, personne ne pourra venir le leur enlever, il aura les mêmes droits que les autres sauf éventuellement sur l'héritage. On part du principe que, si un enfant adopté change de nom, il pourrait y avoir un risque d'inceste s'il rencontre sa vraie sœur ou son vrai frère. Par ailleurs, un problème se pose aux familles qui viennent ici et ont adopté dans le pays d'origine : ce n'est pas reconnu comme une adoption en Belgique. C'est comme s'ils avaient pris en charge n'importe quel enfant alors qu'il y a pourtant eu un jugement. Un changement va probablement intervenir dans la loi belge, compte tenu du nombre d'affaires pendantes. Il y a trop de drames dans certaines familles où, à 18 ans, on dit : cet enfant est majeur, il doit rentrer chez lui.

**Naïma J. et Gülcan :** La stérilité peut être une cause de divorce ou de polygamie : on se marie pour fonder une famille. S'il y a stérilité, généralement on met la femme en cause, on remet rarement en question la fertilité de l'homme. Les couples vont souvent essayer en parallèle les méthodes traditionnelles et les méthodes médicales. Il y a des choses plus ou moins acceptables culturellement. L'homme continue à avoir du mal à faire une démarche de consultation et de tests pour vérifier sa fertilité. Cela touche à sa virilité. On sait pourtant que très souvent il y a un problème du côté de l'homme, voire des deux côtés, mais ce sont les femmes qui souffrent de cet état de fait. Dans la construction d'un nouveau couple, il n'est pas rare que la femme constate qu'en fait elle n'était pas stérile. Même si on se rend compte que le problème vient de l'homme, après un remariage toujours sans enfant par exemple, on ne le dit pas, c'est honteux. Certains couples souffrent beaucoup de devoir faire le deuil d'avoir un enfant ; y compris quand il s'agit de l'homme, la femme doit faire son deuil de procréer.

Médicalement, ce n'est qu'après un an d'essais infructueux que l'on envisage un problème de stérilité. Même si on certifie à la femme qu'il n'y a pas forcément de problème, elle veut tomber enceinte le plus rapidement possible et va jusqu'à demander un médicament

pour cela ! Ceci dit, ce n'est pas uniquement communautaire. C'est finalement le revers de la médaille de la planification familiale : un enfant si je veux, quand je veux... mais si je veux, c'est tout de suite ! Après l'arrêt de la contraception, il est considéré comme «normal» d'être enceinte tout de suite ! Certaines femmes viennent tous les mois faire un test de grossesse même si on leur dit de patienter et que cela ne sert à rien ; parfois elles n'ont même pas de retard de règles. C'est parfois difficile de tempérer les choses.



# ETUDE

## Statut de la femme et infertilité dans les communautés marocaine et turque issues de l'immigration en Belgique

Dans le cadre d'un mémoire de fin de licence en Sciences de la Famille et de la Sexualité à l'Université catholique de Louvain, Gülcan KARA et Fatima EL BACHIRI ont choisi de traiter la question de l'infertilité dans les communautés turque et marocaine de Belgique en sachant combien ce sujet reste délicat, vu toutes les représentations qui y sont liées.

Les auteurs ont choisi de réaliser un mémoire collectif avec une partie commune et des parties propres à chacune afin d'obtenir un travail de recherche complémentaire et approfondi. Il s'agit donc de deux mémoires distincts comportant le même cheminement, l'un se penche sur la communauté marocaine tandis que l'autre se centre sur la communauté turque.

Les différentes questions abordées sont les suivantes :

- Le statut de la femme est-il affecté lorsqu'il y a infertilité dans les communautés marocaine et turque issues de l'immigration en Belgique ayant comme cadre de référence le pays d'origine ?
- Est-ce que ces deux communautés différentes vu leur histoire, leur patrimoine, leur évolution malgré leur religion commune (l'islam), posent le même regard sur l'infertilité ?
- Que se passe-t-il lorsqu'il y a non-réalisation du désir d'enfant ?
- Quelles sont les alternatives proposées et pratiquées ?
- S'il n'y a pas de maternité, quelles sont les conséquences ?
- Quelles sont les stratégies et les pratiques adoptées afin de contourner ce problème ?

L'étude comparative se concentre sur trois concepts principaux : le statut de la femme marocaine et turque, la maternité, l'infertilité.

La première partie étudie les représentations et les pratiques au sein des communautés marocaine et turque dans le cadre d'une approche

socio-anthropologique. Elle se veut théorique et comprend trois sous-chapitres :

- l'étude des représentations aborde l'histoire de l'immigration et des notions telles que la famille, le mariage, la maternité, le divorce et l'infertilité de manière à mieux cerner le système cognitif véhiculé au sein des deux communautés.
- la partie commune aux deux auteurs consiste, d'une part, à définir la notion d'infertilité et, d'autre part, à établir les causes de l'infertilité d'un point de vue médical, psychologique, ainsi qu'à souligner les croyances magico-religieuses qui y sont liées. Néanmoins, ce ne sont pas les causes de l'infertilité qui sont le centre du travail mais bien ses conséquences.
- l'étude des stratégies existantes tente d'établir les moyens hypothétiquement utilisables face à l'infertilité et leurs éventuelles conséquences : l'aide médicale, les guérisseurs traditionnels, l'adoption, les dons d'enfant, la proposition d'une seconde épouse ou compagne.

La deuxième partie aborde la thématique selon une approche empirique propre à chaque auteur.

En ce qui concerne la communauté marocaine, il s'agit du vécu et du témoignage de deux femmes d'origine marocaine issues de l'immigration vivant en Belgique. L'une est venue du Maroc avec son bagage culturel et a été confrontée aux nouvelles normes du pays d'accueil (immigration dite de première génération), l'autre dont les parents ont immigré en Belgique, est porteuse des deux cultures, tiraillée entre tradition et modernité (immigration dite de deuxième génération). Ces récits de vie ont pour but de faire découvrir les représentations, imaginaires et symboliques, de ces deux femmes au sujet de l'infertilité. L'analyse des entretiens démontre une référence à Dieu dans les deux récits ainsi qu'une forme de fatalisme ambiant, ce qui semble aider les deux femmes à surmonter leur problème d'infertilité. Dans leur système de représentations, c'est d'abord le mariage et ensuite la maternité qui confèrent un statut social à la femme marocaine. Il existerait selon elles, une forme de maternité glorifiée au niveau de la culture et au niveau de la religion tant dans leur communauté en Belgique que dans le pays d'origine. La référence au code de l'honneur est présente chez les deux femmes.

La femme dite de deuxième génération parle de croyances magico-religieuses très présentes dans la culture et les considère comme une forme d'espoir pour les femmes souffrant d'infertilité. L'autre femme a prié et a attendu.

D'après ces deux femmes, habitées par le même sentiment de solitude, la femme assume l'infertilité de son mari. Dans le cas contraire, l'homme quitte sa femme ou prend une deuxième épouse.

Ces deux femmes ont désiré avoir au moins un enfant, surtout une fille, et auraient souhaité vivre avec elle une certaine complicité. Elles relatent toutes les deux la difficulté de vivre l'infertilité dans leur communauté et, plus largement, la condition difficile de la femme marocaine par rapport à la femme occidentale.

Les récits de vie de ces deux femmes rejoignent les hypothèses de la littérature consultée et mise en avant dans la partie théorique constituant l'approche socio-anthropologique.

Nous pouvons donc supposer que le statut de la femme d'origine marocaine pourrait être affecté, s'il n'y a pas d'autres voies de réalisation, d'épanouissement possible pour cette femme sur le plan personnel et sur le plan familial.

En ce qui concerne la communauté turque, l'objectif de départ était également d'interroger des femmes confrontées à l'infertilité. Devant, d'une part, les difficultés à trouver ces personnes dans la communauté turque et, d'autre part, leurs réticences à s'exprimer, la piste choisie a été d'interroger des professionnels de la santé, de la santé mentale et du planning familial. Leur expérience de terrain et leur capacité de conceptualisation étaient des sources d'information importantes à exploiter. Deux gynécologues ont été choisis ayant chacun une expérience en milieu hospitalier, l'un étant d'origine turque et l'autre étant amené à rencontrer cette population dans sa consultation hospitalière. Les deux autres professionnelles d'origine turque sont respectivement, assistante sociale/anthropologue et psychologue. Elles travaillent depuis de nombreuses années en centre de planning familial où elles rencontrent un public varié dont des femmes et des couples d'origine turque.

Afin de mieux appréhender la réalité de terrain de ces quatre intervenants, la méthodologie utilisée a été l'entretien au moyen

d'un canevas de questions ouvertes. Les questions concernent la problématique des couples infertiles turcs et les stratégies utilisées, les aspects de la maternité, de la sexualité et de la contraception ainsi que des questions concernant l'infertilité des hommes. L'ensemble de ces questions aborde, d'une part, les représentations de la communauté turque autour de la maternité, de la place de l'enfant, des rôles et du statut de la femme, de l'infertilité ; d'autre part, elles permettent de connaître les pratiques autour de ces différentes thématiques.

Après l'analyse des interviews, nous pouvons constater que tant la maternité que le fait d'avoir un enfant est un événement important dans toutes les cultures, y compris au sein de la culture turque. La société turque reste une société patriarcale où la lignée des hommes est importante. Le monde des hommes relève de la sphère publique et celui des femmes de la sphère domestique et privée. Dans ce cadre, la maternité occupe une place centrale et permet à la femme d'accéder au nouveau statut de mère. Les femmes migrantes de la première génération étaient avant tout épouse et mère. Les jeunes femmes issues de l'immigration évoluent et subissent les changements de la société actuelle.

En cas d'infertilité, les femmes turques ou d'origine turque abordent facilement leurs difficultés face aux professionnels compétents en la matière. La femme d'origine turque vivant en Belgique peut s'épanouir autrement que dans la maternité dans la mesure où elle a accès à d'autres sources de reconnaissance personnelle. Les quatre professionnels interrogés rencontrent le plus souvent des femmes au foyer sur lesquelles le milieu culturel, l'entourage, la famille exercent une pression importante qui ne leur permet pas de supporter facilement leur situation et affecte leur statut social.

Ces deux parties individuelles donnent lieu à un chapitre commun reprenant l'étude comparative des deux communautés.

Les femmes marocaines et turques sont éduquées, dès leur tendre enfance, pour devenir de bonnes épouses et surtout de bonnes mères. Le code de l'honneur régit ces sociétés patriarcales et se traduit par une domination du groupe par le « mâle », y compris en ce qui concerne la maîtrise de la sexualité. L'honneur de la famille dépend de la conduite sexuelle et morale de la femme (virginité et fidélité), ce qui implique un contrôle parfois excessif de la famille et de la communauté sur celle-ci.

Le sens de l'honneur est considéré comme le fondement même de la vie sociale au Maghreb (ici le Maroc) et en Turquie.

Pour les deux communautés, le mariage et sa cérémonie représentent une étape importante dans la vie des femmes. Le mariage est pour la femme marocaine et turque, une première étape dans la valorisation de son statut qui se voit encore renforcé par la maternité. Le statut de mère, particulièrement de garçons, confère un statut social aux femmes marocaines et turques. Ce statut les protège contre la répudiation, le divorce et la polygamie. De nombreux rites (savoir ancestral transmis de génération en génération par les femmes) sont mis en place avant et pendant la grossesse puis après la naissance de l'enfant. La maternité est glorifiée, provoquée et protégée à tout prix. Ce système magico-religieux existant dans les deux cultures présente néanmoins une différence. En ce qui concerne la communauté marocaine, il semblerait que ce soit l'animisme qui fonde ces pratiques, alors que dans la communauté turque, c'est plutôt le chamanisme qui serait la toile de fond de ce monde de croyances.

La femme maghrébine utiliserait la magie et la maternité comme stratégies de compensation contre le pouvoir de l'homme. La femme excelle dans le domaine de la magie et elle est perçue par sa communauté, comme celle qui «sait» dans ce domaine. Différents «traitements» liés à ce domaine peuvent donc être utilisés pour pallier la problématique de l'infertilité.

Quoi qu'il en soit, c'est toujours la femme qui endosse la responsabilité de l'infertilité. Celle-ci est donc souvent perçue comme un drame même si le sens de la maternité diffère pour les femmes immigrées de la première génération et pour celles dont les parents ont immigré.

Aujourd'hui, devenir mère et devenir parents n'est plus un destin mais un choix grâce aux méthodes contraceptives modernes. Mais qu'en est-il lorsque l'enfant tarde à venir ou ne vient pas ? La souffrance liée à l'infertilité est bien présente chez tout sujet et dans tout couple quelle que soit l'appartenance culturelle. Cette souffrance peut être amplifiée par certaines caractéristiques culturelles dont la pression de l'entourage.

Comment aider les femmes d'origine marocaine et turque immigrées en Belgique à prendre conscience qu'il peut exister d'autres formes d'épanouissement, de réalisation que la maternité ?

Les femmes ayant intériorisé les valeurs et les idéologies culturelles du pays d'origine peuvent-elles trouver de nouvelles stratégies identitaires grâce au modèle proposé par le pays d'accueil ?

Il existe, bien entendu, des nuances entre les femmes marocaines et turques immigrées dites de première génération (venues avec le bagage culturel de leur pays d'origine) et celles dont les parents ont immigré, dites de la deuxième génération (qui tentent de combiner les valeurs culturelles transmises par leurs parents et celles proposées par le pays d'accueil).

Une femme d'origine marocaine ou turque immigrée en Belgique, ayant fait le choix de ne pas avoir d'enfant, peut-elle maintenir son choix, malgré la pression du mari, de la famille, de la communauté ? Quel regard sa communauté portera-t-elle sur elle ? Comment vivra-t-elle ce choix ?

Autant de questions qui continuent à interpeller les auteurs, tant dans le domaine professionnel que personnel : deux jeunes femmes issues de l'immigration en Belgique...

Le statut de la femme est-il affecté lorsqu'il y a infertilité dans les communautés marocaine et turque issues de l'immigration en Belgique, ayant comme cadre de référence le pays d'origine ?

Etude comparative / EL BACHIRI Fatima et KARA Gülcan.

Louvain-la-Neuve : UCL - Institut d'Etudes de la Famille et de la Sexualité, septembre 2004. - 2 volumes (192p. ; 171p.).

Mémoires présentés en vue de l'obtention du Grade de Licencié en Sciences de la Famille et de la Sexualité.

Promoteur : Professeur Armand Lequeux.

# BIBLIOGRAPHIE

BENSALAH N. (sous la direction de)  
Familles turques et maghrébines aujourd'hui : Evolution dans les  
espaces d'origine et d'immigration,  
Academia / Maison-Neuve Larose, 1994, 229 p.

BOUHDIBA A.  
La sexualité en Islam,  
PUF, 2003, 7e édition, (Quadrige, Essais Débats), 320 p.

CHEBEL M.  
Le corps en Islam,  
PUF, 2004, 2e édition, (Quadrige, Essais Débats), 234 p.

CHEBEL M.  
L'esprit de sérail : Mythes et pratiques sexuels au Maghreb,  
Payot & Rivages, 2003, Edition revue et corrigée,  
(Petite Bibliothèque Payot), 281 p.

Le corps dans les sociétés plurielles : Mille et une manières de  
(dés)habiller les sociétés occidentales et arabo-musulmanes  
Editions Sabir – Espace Arabesque, 1997, 110 p.

DUVAL G.  
Il était deux fois, un voile... La suture d'hymen en planning familial :  
L'entretien préliminaire, une négociation interculturelle ?, CPF, B,  
2006-2007, 39 p.

EL BACHIRI F., KARA G.  
Le statut de la femme est-il affecté lorsqu'il y a infertilité dans les com-  
munautés marocaine et turque issues de l'immigration en Belgique,  
ayant comme cadre de référence le pays d'origine ? Etude compara-  
tive, UCL - Institut d'Etudes de la Famille et de la Sexualité, septembre  
2004.- 2 volumes (192p. ; 171p.).

Femmes méditerranéennes d'ici et de là-bas  
Editions Sabir – Espace Arabesque, 1995, 159 p.

LACOSTE-DUJARDIN C.  
Yasmina et les autres de Nanterre et d'ailleurs : filles de parents ma-  
ghrébins en France,  
La Découverte, 1992, (Série Histoire contemporaine,

Textes à l'appui - série anthropologie), 282p.

MACKAY J.

Atlas de la sexualité dans le monde : Similitudes et différences dans les comportements et les valeurs,  
Autrement, (Atlas/Monde), 2000, 128 p.

MANÇO A.A.

Processus identitaires et intégration : Approche psychosociale des jeunes issus de l'immigration,  
L'Harmattan, 2006, 2e édition revue,  
(Compétences Interculturelles), 188 p.

Mariage choisi, mariage subi : quels enjeux pour les jeunes ?

Actes du colloque du 21 janvier 2005, Communauté française - Secrétariat général Egalité des chances, 72 p.

Mariages en migration

Centre bruxellois d'Action interculturelle,  
Agenda interculturel, septembre 2006, n° 245, 35 p.

La Méditerranée au masculin : Hommes issus de l'immigration

Editions Sabir – Espace Arabesque, 1996, 126 p.

La Moudawana

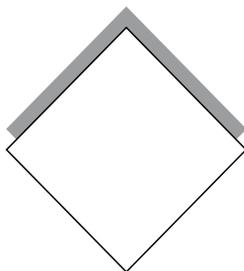
Université des Femmes, Chronique féministe,  
janvier/mai 2006, n° 94, 86 p.

Religions et morale sexuelle

Editions du Centre d'Action Laïque, (Vivre - Un dialogue humaniste ouvert), octobre 2005, n° 18, 58 p.

ROYNET D.

Les troubles de la sexualité chez les femmes issues de l'immigration musulmane,  
Les Cahiers du GERM, 1994, n° 228, 26 p.



Edité par le CEDIF, Centre de Documentation et d'Information  
de la Fédération Laïque de Centres de Planning Familial (FLCPF),  
décembre 2006.

Réalisation : Claudine CUEPPENS.

Comité de lecture :

Naïma AKHAMLICH (Planning Marolles),

Dr Jean-Jacques AMY (FLCPF),

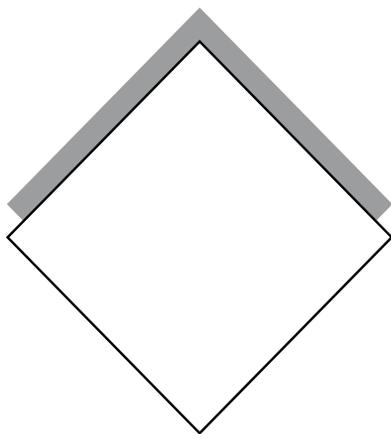
Alain CHERBONNIER (Question Santé),

Pierre HONNAY (CEDIF),

Naïma JAKRIR (Groupe Santé Josaphat),

Gülcan KARA (Groupe Santé Josaphat).

Graphisme et mise en page : Studio Press Communication.





■ **FEDERATION LAÏQUE  
de centres  
DE PLANNING FAMILIAL**

**FLCPF - CEDIF**

**34 rue de la Tulipe • 1050 Bruxelles**

**Tél.: 02/502 68 00 • Fax.: 02/503 30 93**

**Courriel: [cedif@planningfamilial.net](mailto:cedif@planningfamilial.net)**

**Site Internet: [www.planningfamilial.net](http://www.planningfamilial.net)**



*Ministère  
de la Communauté  
française*

**Avec le soutien de la Communauté française,  
Direction générale de la Culture - Service  
Education permanente**